



**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAMERS**  
**2 avril 2026**  
**N° 2026/033**

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 072-217201805-20260402-2026\_033-DE



Date de convocation  
27/03/2026

Date d'affichage  
27/03/2026

Nombre de conseillers  
En exercice 27  
Présents 27  
Votants 27

Acte rendu exécutoire  
après transmission  
électronique

Le Conseil Municipal de la Ville de Mamers, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 2 avril 2026 à dix-neuf heures trente au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric BEAUCHEF, Maire.

**Présents :**

Monsieur BEAUCHEF Frédéric, Jérôme DELAUNAY, Sandrine PLESSIX, Romuald SAUSSE, Virginie ANDRY, Hervé FRELON, Sophie MARDEYA, Gérard EVRARD, Régis PAUMIER, Valérie CHAUVIN, Sylvie AUBRY, Odile DESLAIS, Vincent MAILLIART, Annie HOGER, Yohann BOIVIN, Magali LOUALT, Christophe PIERREDON, Martine CHARON, Michel Le MEN, Sylvie DELORME, Benjamin HERVE, Murielle BERTRAND, Emmanuel GOURDEAU, Sylvie LUSSON, Rabbi KOKOLO, Marie-Noëlle LEROI, Bernard LEAUTE

**Absents et excusés:** sans objet

**Absents ayant donné pouvoir :** sans objet

Monsieur Yohann BOIVIN a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Désignation d'un représentant du conseil municipal à l'Assemblée Spéciale d'AMENAO Sarthe

Vu le CGCT, notamment son article L.1524-5,  
Vu le code du commerce,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- \* Désigne Romuald SAUSSE pour assurer la représentation de la collectivité de la commune de MAMERS au sein de l'assemblée spéciale de la société AMENAO Sarthe
- \* Dit que la Commune de MAMERS est candidate à cette représentation.
- \* Autorise son représentant à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient leur être confiées par le conseil d'administration.

M. Romuald SAUSSE a accepté toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'assemblée spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'administrateur représentant l'assemblée spéciale au conseil d'administration

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Frédéric BEAUCHEF

